



**POUR UN MAINTIEN A DOMICILE DE QUALITE,  
PENSEZ RESEAUX DE SANTE PERSONNES AGEES**

**RAPPORT D'ACTIVITES  
2008**

EN PARTENARIAT AVEC



## LE MOT DU PRESIDENT

2008 : année du premier renouvellement de notre Conseil d'administration. Quatre années pendant lesquelles les administrateurs, élus en mai 2004, ont œuvré au développement et à la reconnaissance de la Fédération.

Un nouveau Conseil d'administration et plus que jamais la volonté d'être à l'écoute des réseaux et de répondre le mieux possible à leurs attentes.

Pour relever ce défi et renforcer sa dynamique, la Fédération se devait d'assouplir son fonctionnement et de faciliter la représentation de ses membres lors de ses instances, c'est ainsi que de nouveaux statuts ont été adoptés en novembre 2008.

Forte du succès rencontré par la 1<sup>ère</sup> Journée des réseaux gérontologiques du 18 janvier 2007, la Fédération, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA), a organisé le 31 mars 2008 une 2<sup>ème</sup> Journée nationale de rencontre qui a réuni quelques 75 participants.

Pour répondre au souhait des équipes salariées des réseaux d'échanger entre elles, une autre rencontre, celle-ci plus opérationnelle et technique, a eu lieu le 28 novembre 2008.

En 2008, de nouveaux partenariats ont été conclus, preuve de l'ouverture de la Fédération aux autres acteurs du champ de la gérontologie, avec la Fédération nationale des Maisons d'Accueil Rurales pour Personnes Agées (MARPA), et avec la Caisse centrale de MSA (CCMSA) pour promouvoir les Ateliers du Bien Vieillir au sein des réseaux gérontologiques.

Des actions de terrain, avec la rencontre sur site de ses adhérents actuels et futurs, des promoteurs de projets, une communication qui se veut au plus près des besoins des membres : le *blog* et sa *newsletter*, le Bulletin « Au fil des réseaux », la valorisation de la Fédération et des réalisations des réseaux auprès de la presse spécialisée ou lors de colloques et manifestations.

En 2008, la Fédération a encore prouvé son dynamisme, mais les défis à relever restent nombreux.

Ainsi, une réflexion et des travaux ont été engagés pour aider les réseaux à prendre en charge non seulement la personne malade mais aussi à soutenir ses aidants, le plus souvent en souffrance, surtout dans le cas où l'aidé est atteint d'une maladie de type Alzheimer.

Ce second rapport d'activités est bien sûr destiné à décrire les différentes actions de la Fédération, il permet également de montrer que la Fédération s'attache à mutualiser les expériences en mettant en lumière les réalisations des réseaux gérontologiques, témoignage de leur capacité à se saisir de leurs problématiques associées à leur cœur de métier tout en innovant.

Dr Roger PRUVOST

Président de la Fédération Nationale des Réseaux Gérontologiques

Président du réseau gérontologique du Ternois (62)

## SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT .....	P.2
1. VIE ASSOCIATIVE.....	P.6
a. Les instances statutaires	
b. La modification des statuts	
c. Les nouveaux adhérents	
2. ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES DE LA FEDERATION.....	P.11
a. Le « réseau des réseaux »	
b. L'accompagnement des porteurs de projets de réseaux	
c. Le soutien apporté aux réseaux par le biais de partenariats nationaux	
d. La promotion des réseaux gérontologiques	
3. LES RESEAUX GERONTOLOGIQUES ADHERENTS .....	P.20
ANNEXES .....	P.22

## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1	Statuts de la Fédération modifiés
Annexe 2	« Au fil des réseaux » n°5, juin 2008
Annexe 3	Programme de la 2 <sup>ème</sup> journée MSA / Réseaux gérontologiques du 31 mars 2008
Annexe 4	Programme de la 1 <sup>ère</sup> journée d'échanges entre réseaux gérontologiques du 28 novembre 2008
Annexe 5	Evaluation de la journée du 28 novembre 2008
Annexe 6	Convention de partenariat entre le réseau gérontologique Les Cantons d'Aliénor (47) et la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées de Duras
Annexe 7	Convention de partenariat entre le réseau gérontologique Les Cantons d'Aliénor (47) et la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées de Sainte-Bazeille
Annexe 8	Convention de partenariat entre la Fédération et la CCMSA sur les Ateliers du Bien Vieillir
Annexe 9	Statuts de l'Union Nationale des Réseaux de Santé (UNR.santé)
Annexe 10	Manifeste pour une Union Nationale des Réseaux de Santé
Annexe 11	Programme des XVI <sup>èmes</sup> assises nationales des hôpitaux locaux
Annexe 12	Communiqué de presse Silverlife Institute
Annexe 13	Article « <i>La MSA et les réseaux gérontologiques</i> », <i>Filières et réseaux</i> , mars/avril 2008

## SIGLES

AGHL	ASSOCIATION DES GENERALISTES DES HOPITAUX LOCAUX
ANHL	ASSOCIATION NATIONALE DES HOPITAUX LOCAUX
ARH	AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION
CANAM	CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES PROFESSIONS INDEPENDANTES
CCMSA	CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
CLIC	COMITE LOCAL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
CNAMTS	CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS SALARIES
CPAM	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
DDASS	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DRASS	DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DHOS	DIRECTION DE L'HOSPITALISATION ET DE L'ORGANISATION DES SOINS
FIQCS	FONDS D'INTERVENTION POUR LA QUALITE ET LA COORDINATION DES SOINS
GAMEX	GROUPEMENT DES ASSUREURS MALADIE D'EXPLOITANTS AGRICOLES
IDE	INFIRMIERE DIPLOME D'ETAT
MARPA	MAISON D'ACCUEIL RURALE POUR PERSONNES AGEES
MG	MEDECIN GENERALISTE
MRS	MISSION REGIONALE DE SANTE
MSA	MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
RSI	REGIME SOCIAL DES INDEPENDANTS
UNCAM	UNION NATIONALE DES CAISSES D'ASSURANCE MALADIE
UNR.SANTE	UNION NATIONALE DES RESEAUX DE SANTE
URCAM	UNION REGIONALE DES CAISSES D'ASSURANCE MALADIE

## 1. VIE ASSOCIATIVE

### a. Les instances statutaires

L'Assemblée générale 2007 a eu lieu le 11 janvier 2008 en raison d'un mouvement social dans le secteur des transports ayant conduit à l'annulation de la réunion initialement prévue le 16 novembre 2007

Le Conseil d'administration élu par l'Assemblée générale réunie le 11 janvier a élu le Bureau, conformément à l'article 11 des statuts de la Fédération :

- ✓ Président : Dr Roger PRUVOST, réseau gérontologique du Ternois (62) ;
- ✓ Vice-présidente : M<sup>me</sup> Roselyne BESNARD, MSA Maine-et-Loire (49) ;
- ✓ Secrétaire : M<sup>me</sup> Lucrèce BOITEUX, MSA Franche-Comté ;
- ✓ Trésorier : M. Philippe GLACET, CPAM du Havre (76).

En 2008, le Conseil d'administration de la Fédération s'est réuni 3 fois : le 11 janvier, le 20 juin et le 18 novembre.

L'Assemblée générale 2008 a eu lieu le 18 novembre. Elle a précédé l'assemblée générale extraordinaire destinée à modifier les statuts de la Fédération :

### b. La modification des statuts

Les statuts de la Fédération avaient été adoptés lors de l'Assemblée Générale Constitutive du 11 mai 2004. (Cf. Rapport d'activités 2007)

Le Conseil d'administration, réuni le 20 juin 2008, a estimé qu'une modification de ces statuts était nécessaire afin d'assouplir son fonctionnement et de faciliter la représentation des membres lors de ses instances.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 2008 a ainsi décidé :

- l'actualisation de l'article 7 : la référence à l'arrêté du 30 mars 2000 n'étant plus applicable depuis la fin de l'expérimentation en décembre 2004, elle est remplacée par une référence à la Charte d'engagement à la Fédération.
- la suppression de l'article 16 prévoyant que « *chaque réseau gérontologique doit être représenté à l'Assemblée générale par une personne par collège* ».
- la modification des modalités pratiques de convocation des membres aux instances afin de faciliter leur représentation en leur offrant la possibilité de désigner une personne de leur choix pour les représenter et siéger effectivement.

- L'officialisation du rôle du Secrétariat de la Fédération en lui permettant d'accompagner le Bureau dans ses travaux, en créant la fonction de délégué(e) général(e) de la Fédération.

Les nouveaux statuts sont consultables à l'[annexe 1](#).

### **c. Les nouveaux adhérents**

En 2008, la Fédération a accueilli 10 nouveaux adhérents : 4 caisses locales de MSA et 6 réseaux gérontologiques.

En premier lieu, conformément à ses principes fondateurs, l'adhésion d'un réseau à la Fédération nationale des réseaux gérontologiques est toujours accompagnée, parallèlement, de l'adhésion de la caisse locale de MSA investie dans la création puis dans le développement de ce réseau. C'est pourquoi, suite à l'adhésion en 2007 des réseaux gérontologiques REGESA (Moselle, 57) et Vivre et vieillir chez soi (Hautes-Alpes, 05), le Conseil d'administration du 11 janvier 2008 a examiné et accepté les candidatures de la MSA Lorraine et de la Fédération MSA Alpes-Vaucluse. Par la suite, avec l'adhésion à la Fédération des réseaux gérontologiques RESPA CL (16) et RESPEV (56), le Conseil d'administration du 18 novembre 2008 a validé les candidatures de la MSA Charente et de la MSA Portes de Bretagne.

En second lieu, 4 réseaux gérontologiques dont la création a été accompagnée par la MSA et 2 réseaux gérontologiques déjà existants ont adhéré à la Fédération :

- Le Réseau de Santé Personnes Agées du pays de Charente Limousine (RESPA CL) (16), soutenu par la MSA Charente ;
- Le réseau gérontologique du Compiégnois (60), soutenu par la Fédération MSA Picardie
- Le réseau gérontologique du Conflent (66), soutenu par la Fédération MSA Grand Sud ;
- L'Association COordination REseau GÉriatrique (ACOREGE) (72), soutenue par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ;
- Le Réseau de Soins de Proximité Estuaire de Vilaine (RESPEV) (56), créé en 2004 ;
- La Coordination gérontologique du Tonnerrois (89), créée en 2006.

Au 31 décembre 2008, la Fédération compte par conséquent 49 adhérents :

- 23 associations de gestion d'un réseau gérontologique :

Association du réseau de santé gérontologique « Vivre et vieillir chez soi » (Hautes-Alpes)

Association du Réseau gérontologique du bassin de Limoux-Quillan/Haute-Vallée Chalabrais (Aude)

Association du de Santé Personnes Agées du pays de Charente Limousine (RESPA CL) (Charente)

Association Coordination Santé-Social de Haute Saintonge (Charente maritime)

Association du Réseau gérontologique de Haute Côte d'Or (Côte d'Or)

Association du Réseau gérontologique du Pays de Bessède (Dordogne)

Association Centrale de Coordination Médico-Sociale de la Circonscription de l'hôpital local de Baume les Dames (Doubs)  
Association du Réseau gérontologique de Sainte-Maure de Touraine et de l'Île Bouchard (Indre-et-Loire)  
Association du Réseau gérontologique « Les Cantons d'Aliénor » (Lot-et-Garonne)  
Association du Réseau gérontologique du Sud Saumurois (Maine-et-Loire)  
Association GERONTIS, Réseau de soins gérontologiques (Haute-Marne)  
Association du Réseau de Soins de Proximité Estuaire de Vilaine (RESPEV) (Morbihan)  
Association du Réseau de santé GERontologique du SAulnois (REGESA) (Moselle)  
Association du Réseau gérontologique du Compiégnois (Oise)  
Association du Réseau gérontologique du Ternois (Pas-de-Calais)  
Association du Réseau gérontologique « Gaves et Bidouze » (Pyrénées-Atlantiques)  
Association du Réseau gérontologique du Conflent (Pyrénées Orientales)  
Coordination gérontologique des Trois Rivières (CG3R) (Saône-et-Loire)  
Association COordination Réseau GÉriatrique (ACOREGE) (Sarthe)  
Association gérontologique des trois cantons (AG3C) (Seine-Maritime)  
Association gérontologique de Gâtine (Deux-Sèvres)  
Association du Réseau gérontologique de Vimeu-Baie-de-Somme (Somme)  
Association Coordination gérontologique du Tonnerrois (Yonne)

- 20 organismes de MSA :

Fédération MSA Alpes-Vaucluse  
Fédération MSA Auvergne  
MSA Bourgogne  
MSA Charente  
MSA Charente-Maritime  
MSA Cœur de Loire  
MSA Deux-Sèvres  
Fédération MSA Dordogne Lot-et-Garonne  
MSA Franche-Comté  
Fédération MSA Grand Sud  
Fédération MSA Haute-Normandie  
MSA Lorraine  
MSA Lot-et-Garonne  
MSA Maine-et-Loire  
MSA Pas-de-Calais  
Fédération MSA Picardie  
Fédération MSA Portes de Bretagne  
MSA Saône-et-Loire  
Fédération MSA Sud Aquitaine  
MSA Sud Champagne  
MSA Touraine

- la CCMSA
- le RSI
- 2 Caisses Primaires d'Assurance Maladie :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Périgueux, Dordogne

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Havre, Seine-Maritime

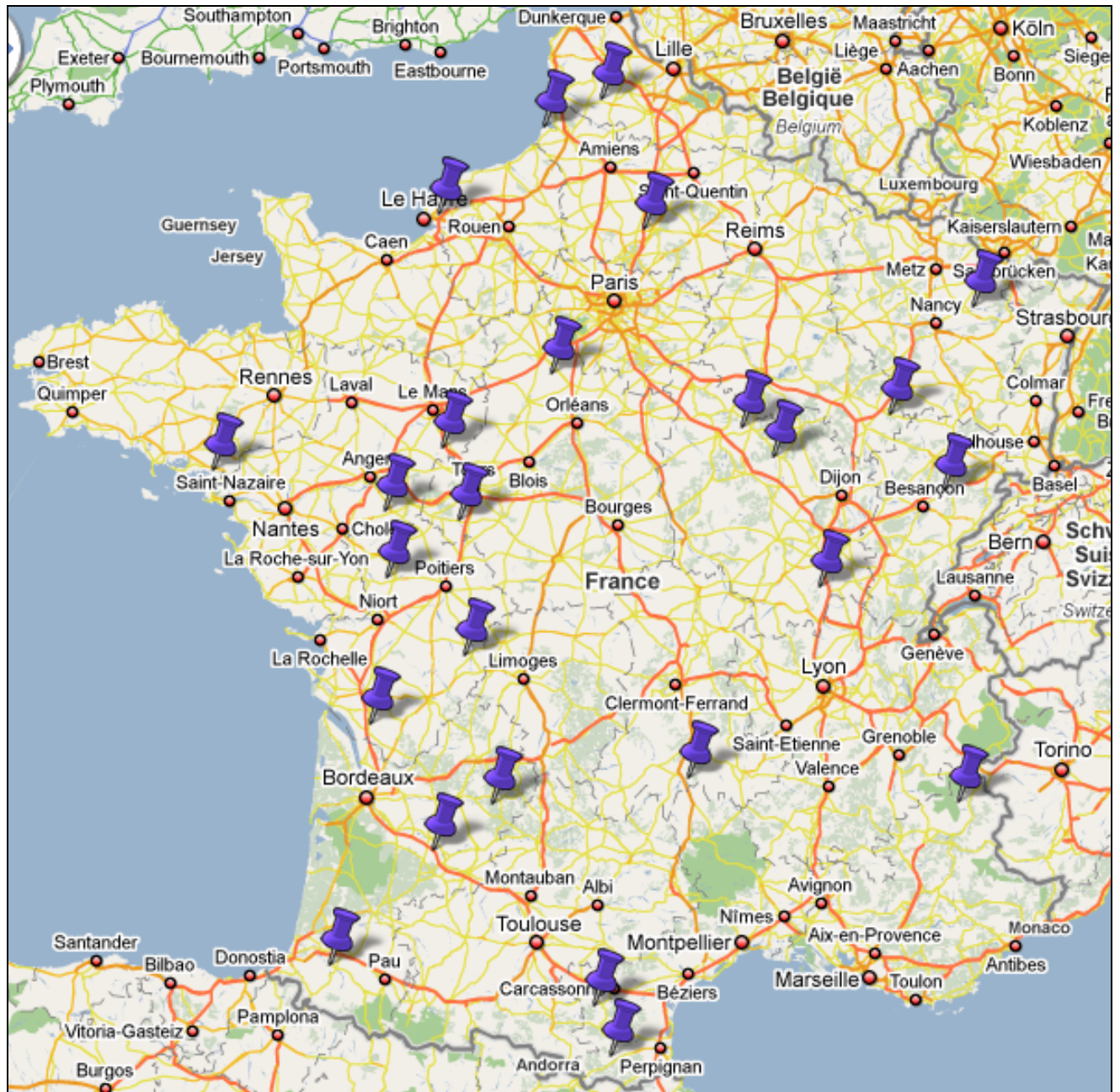
- 2 organismes nationaux :

Groupement des Assureurs Maladie d'Exploitants Agricoles (GAMEX)

Les Aînés ruraux – Fédération nationale

## CARTE INTERACTIVE DES RESEAUX GERONTOLOGIQUES

([HTTP://FNRG.HAUTETFORT.COM/](http://fnrq.hautetfort.com/))



## 2. ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES DE LA FEDERATION

### a. Le « réseau des réseaux »

#### Les liens entre la Fédération et les réseaux gérontologiques adhérents

En 2008, 9 rencontres ont eu lieu.

Chaque rencontre réunit au minimum le président du réseau, l'animatrice, les référents administratif, médical et, si possible, social de la MSA et la Fédération. Plusieurs thèmes sont abordés : le dispositif de prise en charge des personnes âgées dépendantes, les projets de développement du réseau (territoire, activités), l'état des partenariats (avec l'hôpital local, avec la MSA, avec le Conseil général...), les relations avec les financeurs...

Les déplacements ont concerné :

- le réseau gérontologique du Pays de Bessède (24)

Date : 16/18 janvier 2008

- le réseau gérontologique de Haute Côte d'Or (21)

Date : 30 janvier 2008

- le réseau gérontologique de Neuville-aux-Bois (45)

Date : 29 février 2008

- le réseau gérontologique du Ternois (62)

Date : 29 avril 2008

- le réseau gérontologique de Gâtine (79)

Date : 23 juin 2008

- le réseau gérontologique de Murat-Allanche (15)

Date : 30 juin 2008

- le réseau gérontologique de Limoux-Quillan/Haute Vallée Chalabrais (11)

Dates : 6/8 juillet 2008

- le réseau gérontologique du Saumurois (49)

Date : 30 septembre 2008

- la Coordination gérontologique du Tonnerrois (89)

Date : 14 novembre 2008

Compte tenu des problèmes rencontrés par le réseau de Neuville-aux-Bois, 2 autres déplacements ont eu lieu les 11 mars et 3 avril pour participer aux rencontres avec la MRS Centre notamment.

A l'issue de chacune de ces rencontres, les recommandations de la Fédération figurent dans le compte-rendu envoyé à l'ensemble des participants. Dans les mois qui suivent le déplacement, celle-ci assure un suivi de leur mise en œuvre. Toutefois, les réseaux restent libres de leurs choix.

### Le soutien au quotidien

La Fédération facilite les échanges d'informations entre réseaux :

- diffusion du bulletin « Au fil des réseaux » depuis juin 2005.

En 2008, un exemplaire a été publié. (Cf. **Annexe 2** – « Au fil des réseaux » n°5, juin 2008)

- documents-type : modèles de conventions de partenariat, fiches pratiques...

Ils sont réalisés en fonction de la demande des réseaux afin de répondre à un réel besoin, et diffusés sur demande.

- diffusion de documents susceptibles d'aider les autres réseaux pour la création de leurs documents : plaquettes de présentation des réseaux, livret d'accueil, dossiers médico-sociaux, fiches de liaison...

- diffusion en continu d'informations sur le blog.

La Fédération apporte également un soutien méthodologique à ses adhérents en matière de :

- formalisation de dossiers de demande de financement ;
- conseils stratégiques pour valoriser et/ou développer les activités des réseaux.

### Les journées nationales

→ La 2<sup>ème</sup> journée MSA / Réseaux gérontologiques du 31 mars 2008

(**Annexe 3** – Programme de la journée)

Rendez-vous devenus incontournables, ces journées sont toujours l'occasion de faire le point sur l'actualité des réseaux de santé et de réfléchir collectivement. 57 personnes ont participé à cet événement.

Les sujets traités lors de la journée du 31 mars 2008 ont été les suivants : comment mettre en œuvre une articulation efficace entre un réseau gérontologique et un CLIC ? Quelles actions de prévention un réseau gérontologique peut-il proposer aux personnes âgées prises en charge et à leurs aidants naturels et professionnels ? Que recouvre la notion de « prise en charge globale » au sein d'un réseau gérontologique ?

→ La 1<sup>ère</sup> journée d'échanges entre réseaux gérontologiques du 28 novembre 2008

(Annexe 4 – Programme de la journée)

(Annexe 5 – Evaluation de la journée)

A la demande des réseaux gérontologiques, la Fédération a organisé une journée d'échanges entre équipes opérationnelles. L'objectif était de leur permettre de se rencontrer, d'échanger au plus près de leurs préoccupations quotidiennes et de tenter de répondre aux questionnements des équipes salariées, formulés auprès de la Fédération, la plupart du temps, par les animatrices / coordinatrices. Le programme a été élaboré à partir des demandes des équipes : la matinée était consacrée à la composition et à la structuration des équipes de coordination et l'après-midi à une discussion ouverte sur les différentes étapes du dispositif de prise en charge coordonnée des personnes âgées à partir de l'exemple du travail du réseau gérontologique de Gâtine (79).

Etaient présentes les équipes de coordination des réseaux issus de l'expérimentation MSA, des nouveaux réseaux dont la création a été accompagnée par la Fédération et la MSA, ainsi que des réseaux Personnes âgées non issus de l'expérimentation MSA et qui ont spontanément souhaité adhérer à la Fédération.

Les 36 participants étaient :

- des animatrices / coordinatrices ;
- des secrétaires, la plupart présentes depuis la création des réseaux ;
- des professionnels de santé : IDE, psychologues, ergothérapeutes, diététiciennes ;
- des travailleurs sociaux.

La co-animation a été assurée par Jean-Michel CAUDRON-CALLEWAERT, consultant en ingénierie gérontologique, et par l'équipe de la Fédération.

## **b. L'accompagnement des porteurs de projets de réseaux**

Fin 2008, 22 projets de création de réseaux gérontologiques sont identifiés sur le territoire national dont 14 sont suivis par l'équipe de la Fédération en lien avec les MSA locales concernées. En fonction de leur état d'avancement, ces projets sont classés en trois phases :

Phase 1 : « phase préalable » (5 projets concernés)

Elle comprend notamment :

- l'identification d'un projet,
- la réalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité,
- la communication du projet aux partenaires potentiels (professionnels de santé, acteurs sociaux, partenaires institutionnels : DDASS, DRASS, URCAM, ARH...)
- la constitution d'un comité de pilotage avec des porteurs du projet clairement identifiés.

Phase 2 : « phase projet » (5 projets concernés)

Elle comprend notamment :

- la présentation du projet à l'ARH et à l'URCAM concernées,
- la constitution du dossier demande de financement FIQCS (notamment la convention constitutive du réseau, la Charte du réseau, le document d'informations destiné aux usagers, les statuts de la structure juridique support du réseau et le règlement intérieur, le budget prévisionnel triennal...);
- la présentation, pour validation, du dossier demande de financement FIQCS,
- la finalisation du dossier de demande de financement FIQCS tenant compte des observations émises lors de la présentation du projet formalisé à l'ensemble des partenaires,
- le dépôt du dossier de demande de financement.

Phase 3 : « phase de mise en œuvre » (4 projets concernés)

Cette dernière phase comprend notamment :

- la signature de la convention de financement avec les financeurs,
- le versement de la première tranche budgétaire nécessaire à la mise en place du réseau
- le recrutement du personnel du réseau (animatrice...)
- l'installation dans les locaux du réseau,
- les actions de communication sur l'activité du réseau auprès des personnes potentiellement bénéficiaires, du grand public et des professionnels concernés
- Les premières inclusions de personnes âgées

Outre les échanges par mail et par téléphone, 15 déplacements ont été consacrés à cet accompagnement :

- Projet de réseau gérontologique de Gray (25)

Date : 15 janvier 2008, 15 mai 2008

- Projet de réseau gérontologique du Compiégnois (60)

Date : 21 et 28 janvier 2008

- Projet de réseau gérontologique du Conflent (66)

Dates : 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2008, 17/18 juin 2008

- Projet de réseau gérontologique du Nord Cotentin (50)

Dates : 5 février 2008, 3/4 mars 2008, 16/17 septembre 2008, 25/26 septembre 2008

- Projet de réseau gérontologique Challans/Machecoul/Saint-Gilles-Croix-de-Vie (44)

Dates : 13 mars 2008, 17 juillet 2008, 16/17 septembre 2008

- Projet de réseau gérontologique du pays de Charente limousine (16)

Dates : 17 mars 2008, 11/12 juin 2008

- Projet de réseau gérontologique de Buis-les-Baronnies (26)

Date : 9 octobre 2008

### c. Le soutien apporté aux réseaux par le biais de partenariats nationaux

La Fédération noue des partenariats nationaux dans l'intérêt des réseaux adhérents.

Il s'agit dans un premier temps de faciliter le développement de partenariats locaux grâce à la conclusion de partenariats nationaux cadre :

✓ Convention de partenariat avec les Aînés ruraux – Fédération nationale signée le 14 juin 2007

✓ Convention de partenariat avec la Fédération Nationale des MARPA signée le 20 février 2008

Une première illustration locale de ce partenariat est donnée par le réseau gérontologique Les Cantons d'Aliénor (47) qui a conventionné avec la MARPA de Sainte-Bazeille le 28 novembre 2008 et avec la MARPA de Duras le 10 décembre 2008. (Cf. [Annexes 6 et 7](#))

En outre, M<sup>me</sup> FREGEAC a participé au jury de fin de formation des responsables de MARPA en juin 2007, ce qui permet à la Fédération d'être au fait des modes de fonctionnement et des problématiques rencontrées par ces établissements. L'expérience sera renouvelée en 2009.

✓ Convention de partenariat avec la CCMSA pour la promotion des Ateliers du Bien Vieillir signée le 21 octobre 2008 (Cf. [Annexe 8](#))

Les engagements des deux parties sont les suivants :

- La Fédération participe à la promotion des Ateliers auprès de ses adhérents en utilisant les supports promotionnels de la CCMSA et ses outils de communication, et en encourageant la déclinaison du partenariat au niveau local.
- La CCMSA s'engage à associer la Fédération à l'ensemble des actions et supports de communication développés pour valoriser les Ateliers du Bien Vieillir, à lui transmettre les résultats des évaluations, et à promouvoir le présent partenariat auprès de son réseau de caisses et la déclinaison de celui-ci au niveau local.

Le Plan « Avec la MSA, bien vivre après 50 ans » adopté par le Conseil d'administration de la Caisse Centrale de la MSA, lors de sa séance du 16 décembre 2004, vise à mettre en évidence l'engagement de l'institution dans une politique volontariste de prévention des effets du vieillissement et d'accompagnement de l'avancée en âge. Ce plan institutionnel est destiné à prévenir les effets du vieillissement et à accompagner l'avancée en âge.

Les Ateliers du Bien Vieillir sont une des actions de ce plan, et sont déclinés sur l'ensemble du territoire national.

Certains des réseaux adhérents à la Fédération en faisaient d'ores et déjà bénéficier les personnes âgées qu'ils prennent en charge : le réseau gérontologique de Baume-les-Dames (25), GERONTIS (52), le réseau gérontologique Gaves et Bidouze (64), le réseau gérontologique de Gâtine (79).

En effet, pour rappel, le référentiel d'organisation national des réseaux de santé Personnes âgées (circulaire DHOS/02/03/UNCAM/2007/197 du 15 mai 2007) souligne que ceux-ci doivent mettre en œuvre « *des actions d'information et d'éducation à la santé ainsi que des actions de prévention et de dépistage des troubles susceptibles d'entraîner une décompensation rapide de l'état fonctionnel de la personne (dénutrition, déshydratation...)* » à destination des personnes âgées voire de leur entourage.

Pour mémoire, les Ateliers du Bien Vieillir sont mis en œuvre localement à l'initiative des organismes locaux de MSA, ainsi que de leurs partenaires associatifs et/ou institutionnels constitués en association loi 1901, dont l'objet est de promouvoir et mettre en œuvre des actions dans les domaines de la prévention et de l'éducation pour la santé et faire ainsi bénéficier le plus grand nombre de seniors.

Ils ont pour objectif de mieux responsabiliser cette population vis-à-vis de son capital santé en lui permettant à travers un cycle de six ateliers d'intégrer les éléments clés pour réussir son vieillissement tout en prévenant les maladies qui lui sont liées. Le cycle est composé des six ateliers suivants :

- Atelier n°1 : Bien vieillir (« Bien dans son corps, bien dans sa tête »)
- Atelier n°2 : La nutrition (« Pas de retraite pour la fourchette »)
- Atelier n°3 : L'éveil des sens et l'équilibre (« Les cinq sens en éveil, gardez l'équilibre »)
- Atelier n°4 : L'activité physique (« Faites de vieux os »)
- Atelier n°5 : Le sommeil (« Dormir quand on n'a plus vingt ans »)
- Atelier n°6 : Les médicaments (« Le médicament, un produit pas comme les autres »)

Un septième atelier optionnel bucco-dentaire (« De bonnes dents pour très longtemps ») peut être également proposé aux participants.

- ✓ Partenariat avec l'Association Nationale Présence Verte (ANPV)

Les personnes âgées dépendantes prises en charge par les réseaux gérontologiques adhérents à la Fédération bénéficient le plus souvent d'un service de téléassistance, notamment Présence Verte.

Une réunion technique organisée le 17 octobre 2007 a réuni des représentants de réseaux gérontologiques, de caisses de MSA et d'associations locales Présence Verte. Son objectif était de faire le point sur les besoins des personnes âgées dépendantes prises en charge par un réseau, et de les mettre en regard des possibilités techniques de Présence Verte.

Ont ainsi été dégagés les grands axes de ce partenariat qui pourront être :

- Sensibilisation des personnes âgées prises en charge dans les réseaux gérontologiques à l'intérêt de la téléassistance en général et diffusion par les réseaux d'une liste d'organismes de téléassistance, laissant ainsi à la personne le libre choix du service de téléassistance auquel elle souhaite recourir.
- Echanges d'informations : besoins des personnes âgées, explicitation des possibilités techniques permettant une meilleure compréhension quant aux difficultés ou impossibilités de mise en place de certains produits, organisation de réunions régionales et locales afin de favoriser les échanges.

Les grands axes de ce partenariat ont été soumis pour décision au Conseil d'administration de l'ANPV du 23 octobre 2007, et ont recueilli l'approbation de ses membres. Le Conseil d'administration de la Fédération du 11 janvier 2008 a donné son accord en vue de la mise en œuvre d'un partenariat entre la Fédération et l'ANPV, qui aurait pour axe principal la sensibilisation des personnes âgées prises en charge dans les réseaux gérontologiques à l'intérêt de la téléassistance en général, avec une diffusion par les coordinatrices des réseaux d'une liste d'organismes de téléassistance, laissant ainsi à la personne le libre choix du service de téléassistance auquel elle souhaite recourir.

- ✓ Echanges avec le groupe AGRICA

Après l'accord de la direction de l'Action sociale du groupe AGRICA en juin 2008, leurs 4 chargés régionaux d'action sociale ont été contactés au 2<sup>nd</sup> semestre. La Fédération et le dispositif de prise en charge coordonnée des personnes âgées mis en œuvre au sein des réseaux gérontologiques leur ont été présentés. Par la suite, les réseaux ont été incités par mail à prendre contact avec eux afin d'envisager une collaboration sur des projets locaux.

Un point d'étape sera effectué en juin 2009.

Dans un second temps, les partenariats visent à assurer une veille sur le secteur de la gérontologie :

- ✓ La Fédération est membre du Conseil d'administration de l'association SYNERGIE qui anime le site Internet « La maison de l'autonomie » ([www.lamaisondelautonomie.com](http://www.lamaisondelautonomie.com)) depuis juin 2008.

Les objectifs de SYNERGIE sont :

- la production d'informations et le développement d'une fonction de veille ;
- la mise à disposition d'outils de communication et de partage de l'information ;
- le développement de dynamiques d'analyse partagée dans les domaines de la Gérontologie et du Handicap ;
- la réalisation d'études thématiques et/ou territoriales ;
- assurer la promotion de nouveaux concepts chez des professionnels et dans le grand public, notamment au travers de conférences, participation à des colloques, organisation d'événements,

collaboration à des médias professionnels ou grand public, et le développement de tout outil de vulgarisation à destination de ses adhérents ;

- construire une banque de données à disposition des professionnels de la gérontologie et du handicap, des chercheurs, des administrations et des décideurs politiques ;
- susciter l'intérêt du grand public et notamment des jeunes vis-à-vis des domaines de la gérontologie et du handicap.

Enfin, la Fédération a participé à l'Assemblée générale constitutive de l'Union Nationale des Réseaux de Santé (UNR.santé) le 2 décembre 2008 ([www.unrsante.fr](http://www.unrsante.fr)). Le Conseil d'administration élu est composé de 42 membres, et le Bureau de 12 personnes. La journée a réuni de nombreux représentants de réseaux de santé - près de 150 personnes. La mission de l'UNR.santé est d'être une force de représentation et de propositions des réseaux de santé (Cf. [Annexe 9](#) – Statuts de l'UNR.santé). Un manifeste a été rédigé et signé par plus de cent réseaux (Cf. [Annexe 10](#) – Manifeste de l'UNR.santé). Pallier au manque de cohérence et de lisibilité des réseaux de santé, défendre une politique nationale de l'offre de santé où les réseaux doivent prendre une place, sont parmi les objectifs prioritaires de l'UNR.santé. Le Président de l'UNR.santé est le Dr Thierry GODET, directeur du réseau ARCADE dans les hautes-Pyrénées.

M<sup>me</sup> FREGEAC est membre de l'association en tant que personnalité qualifiée.

#### **d. La promotion des réseaux gérontologiques**

1. La Fédération a participé aux XVI<sup>èmes</sup> assises nationales des hôpitaux locaux organisées par l'Association Nationale des Hôpitaux Locaux (ANHL) et l'Association Nationale des médecins Généralistes des Hôpitaux Locaux (AGHL) et qui se sont déroulées les 26 et 27 septembre 2008 à Craon Renazé en Mayenne.

Le thème de ces Assises était : « L'Hôpital Local et les médecins généralistes au cœur de la filière gériatrique ». (Cf. [Annexe 11](#) – Programme de la journée)

Des ateliers et des Tables rondes animaient ces 2 journées. Françoise FREGEAC, qui représentait la Fédération, est intervenue lors de la 3<sup>ème</sup> Table ronde « L'Hôpital Local au cœur de la prise en charge gériatrique d'immédiate proximité », aux côtés de M. CHOISNET, directeur de l'Hôpital Local d'Ernée, du Dr CESBRON, médecin généraliste adhérent au réseau de Doué-la-fontaine (49), et de M. WILLIAMSON, directeur du CLIC de la Roche-sur-Yon (85).

L'articulation ville/hôpital ayant été et étant plus que jamais un des points forts des réseaux gérontologiques, la Fédération a pu mettre en avant, lors de cette intervention, la nécessité d'une coopération ville/hôpital. Dans un réseau, hôpital de proximité et médecins généralistes sont des maillons essentiels en matière de coordination.

2. La Fédération a également présenté les réseaux gérontologiques lors de la journée d'étude « Aval de l'hospitalisation : comment organiser le relais à domicile ? » organisée par l'Institut Silverlife, centre de recherche sur l'économie du vieillissement. Mme FREGÉAC était accompagnée de Mme Chantal BOURSICOT, animatrice du réseau gérontologique Vimeu/Baie de Somme. (Cf. **Annexe 12** - Communiqué de presse)

3. En outre, le magazine *Filières et réseaux* a publié un article intitulé « La MSA et les réseaux gérontologiques » dans son numéro de mars/avril 2008. (Cf. **Annexe 13** – Article de Filières et réseaux)

#### **4. LES RESEAUX GERONTOLOGIQUES ADHERENTS**

Au 31 décembre 2008, 25 réseaux gérontologiques adhèrent à la Fédération. 16 sont issus de l'expérimentation menée par la MSA.

La Fédération recueille tous les trimestres auprès des réseaux gérontologiques les indicateurs suivants :

- Sur les professionnels adhérents au réseau : le nombre de médecins généralistes, d'infirmiers, de masseurs kinésithérapeutes, de travailleurs sociaux
- Sur les personnes âgées prises en charge : leur nombre, leur répartition par régime de protection sociale, le nombre cumulé de patients qui adhèrent ou ont adhéré depuis le démarrage du réseau, le nombre cumulé de patients qui ont quitté le réseau depuis le démarrage du réseau.

**PERSONNES AGEES PRISES EN CHARGE EN RESEAU ET PROFESSIONNELS DE SANTE ADHERENTS AU 31 DECEMBRE 2008**

Réseaux	NOMBRE DE PATIENTS			NOMBRE DE PROFESSIONNELS				
	File active au 30-sept-08	File active au 31-déc-08	Patients depuis le début	Prof. de santé	dont MG	dont IDE	dont MasseurKiné	Travailleurs sociaux
Vivre et vieillir chez soi - 05	99	94	161	64	18	37	9	0
RG de Limoux - 11	403	383	834	112	49	39	24	1
RG de Murat/Allanche - 15	37	37	87	28	12	13	3	2
RESPA CL - 16	SO	42	47	27	15	10	2	0
RG de Haute-Saintonge - 17	348	365	804	115	60	30	25	1
RG de Haute Côte d'Or - 21	102	96	265	74	42	23	9	5
RG du pays de Bessède - 24	110	119	310	62	22	26	14	4
Espace Seniors - 25	232	236	445	81	36	34	11	4
RG de Ste-Maure-de-Touraine - 37	72	74	198	40	17	15	8	2
Les Cantons d'Aliénor - 47	165	170	300	161	65	77	19	11
RG du Saumurois - 49	227	232	622	118	52	47	19	4
GERONTIS - 52	183	177	439	48	33	11	4	3
RESPEV - 56	SO	288	476	74	NC	NC	NC	NC
REGESA - 57	54	69	97	55	27	23	5	6
RG de Compiègne - 60	SO	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
RG du Ternois - 62	384	402	831	180	77	65	38	2
RG Gaves et Bidouze - 64	156	165	392	87	33	39	15	12
RG du Conflent - 66	SO	41	42	60	19	35	6	0
CG3R - 71	180	181	337	45	29	10	6	0
ACOREGE - 72	SO	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
AG3C - 76	220	231	500	100	44	39	17	12
RG de Gâtine - 79	216	219	462	156	73	51	32	6
RG de Vimeu/Baie de Somme - 80	135	138	316	62	35	21	6	0
Coord. Gér. du Tonnerrois - 89	98	91	125	45	24	17	4	0
<b>TOTAL</b>	<b>3421</b>	<b>3850</b>	<b>8090</b>	<b>1794</b>	<b>782</b>	<b>662</b>	<b>276</b>	<b>75</b>

NC Non communiqué  
SO Sans objet

# ANNEXES